

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois mai, à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Jean-Claude COLLET, Jean-Pierre FOUCART, Françoise BOUTILLIER, Claudine POLIN, Marie-Paule LEJEUNE, Jean-Pierre POLIN

Absent excusé :

Secrétaire : M. COLLET

Lecture et approbation du compte-rendu du 25 avril 2014. Dans la facture concernant les panneaux d'affichage, il y a l'isolier de compté, d'où le dépassement budgétaire. Pour les comptes communaux, il n'y a pas eu de décision de prise de les obtenir 1 ou 2 fois. Les comptes seront présentés à chaque réunion trimestrielle.

TRAVAUX FDS 2014

L'entreprise VALLET SAUNAL débute les travaux le 2 juin prochain. Le délai prévisionnel est de 2 semaines.

Un arrêté de stationnement et de circulation sera pris.

Le conseil municipal sollicite du Conseil Général la subvention FDS.

SECURISATION DES ABORDS DE L'ARRET DE BUS ET DU LAVOIR

Présentation du modèle des barrières.

Le devis MERCIER est de 13 912,48 € TTC pour les barrières et de 3 954 € TTC pour le portail.

Dans sa logique d'améliorer et d'embellir les abords de la mairie, le conseil municipal décide de changer le portail. La couleur est retenue.

L'arrêté de subvention de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) est de 6 581 €

CCID

Il convient de désigner un commissaire titulaire et un suppléant, car 2 personnes désignées auparavant, ne sont pas contribuables.

Le conseil municipal décide de nommer :

titulaire : Mme Jessica DUNOY

suppléant : M. Gaston SAINT-MARS

14 JUILLET

La formule du buffet est conservée.

Deux devis vont être demandés à des traiteurs différents.

Il est également proposé de médailler certaines personnes de la commune.

ADICA (Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne)

L'ATESAT n'existe plus, le Conseil Général a mis en place l'ADICA.

N'ayant pas réussi à obtenir les renseignements, ce sujet sera discuté à la prochaine réunion.

COMMISSION FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Il est proposé au conseil municipal :

- cour de la mairie : ajout de rosiers, remettre le banc à sa place, entretien des fleurs malades et traitement chimique
- arrêt de bus et lavoir : panneau en bois à mettre entre le transformateur et mettre un banc
- après la réfection du lavoir : nettoyage du bac
- rue de Château-Thierry : aménagement à faire côté gauche
- près du pont : mettre des jardinières
- devant l'église : contenir la croissance des arbres, tailler les arbres à l'automne. Dans le chemin de l'église, mettre des pavés sur la zone de roulement
- talus rue de la Rouaze : faire l'aménagement complet
- entrées du village : à aménager
- route de Château-Thierry : un talus qui s'effondre et les pierres. Le propriétaire accepterait de céder une part à la commune. La commune prendra, éventuellement, à sa charge l'entretien
- rendre plus accueillant la rue principale du village

QUESTIONS DIVERSES

↳ SIAM : lors de la dernière réunion il y a eu l'élection de la Présidente et des Vices-Présidents

↳ CCRCT : élections des commissions diverses

↳ demande d'élus :

- l'affichage des permis de construire : seule la décision doit être affichée. La DDT étant en manque de personnel, les dossiers sont accordés de façon tacite et aucune décision écrite n'est envoyée en mairie.
- Remboursement frais de restauration : les élus ont fait une demande de remboursement de frais de restauration, suite à une formation. En attente de la marche à suivre de la Trésorerie.

↳ mettre un panneau d'affichage à l'intérieur de l'arrêt de bus

↳ mettre un panneau « voie sans issue » rue de la Rouaze

↳ blog de la commune : l'abonnement de 22 € a été payé par Monsieur POLIN, qui en fait don à la commune. Des renseignements vont être demandés pour que la commune puisse le reprendre l'année prochaine.

↳ Formation : Madame LEJEUNE et Monsieur POLIN veulent participer à deux autres formations, les 27 mai et 25 juin.

↳ recensement de la population : nomination de Stéphanie PARENT pour être coordonnateur communal. Il faudra trouver une personne qui accepte d'être agent recenseur.

Prochaine réunion le 27 juin à 20h30

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.